

Informations complémentaires

Compte de taxes 2026



Salte-Anne-
des-Plaines



Un budget de transition

Le budget 2026 de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines s'inscrit dans une année de transition importante, marquée par l'arrivée d'un conseil municipal nouvellement élu et porteur d'un mandat démocratique clair : gouverner avec vision, rigueur et réalisme, tout en traduisant les aspirations de la population. Nous vous présentons donc un budget équilibré de près de 32 millions de dollars.

Sur le plan des revenus, une augmentation de 3 % du taux de taxe foncière générale est prévue afin d'assurer l'équilibre financier de la Ville. Ce budget doit également tenir compte d'une perte de revenus liée au *Programme de compensation aux municipalités rurales* (près de 431 000 \$ en deux ans), désormais redirigée vers la quote-part associée au logement social et abordable. Il intègre également une augmentation de l'entente de police (6,5 % pour 2026, soit 4,4 millions) permettant de maintenir la qualité des services et la sécurité des citoyens dans le cadre du budget de fonctionnement.

Dans ce contexte, le Conseil a fait preuve de prudence dans la mise en route de nouveaux projets, en privilégiant une évaluation approfondie des besoins des citoyens et de l'organisation municipale. Un travail structurant est en cours afin de revoir les pratiques de gestion et les dépenses municipales, dans une optique d'optimisation des ressources et d'amélioration continue.

Parallèlement, la Municipalité se prépare activement à déposer plusieurs demandes de subventions, notamment en matière de sports, loisirs et infrastructures, afin de soutenir des projets porteurs. Le programme triennal prévoit la mise en route de l'usine d'eau potable, le remplacement de la flotte et des équipements, l'amélioration des installations sportives et de loisirs, ainsi que des projets issus du budget participatif.

Ce budget jette ainsi les bases d'une planification réaliste et responsable, orientée vers une mise en œuvre progressive, cohérente avec la vision du conseil et au bénéfice de l'ensemble de la communauté.



Jean-René Labelle
Maire

Faits saillants

Un budget équilibré de 31 945 200 \$



↑ 3 %

Taux de la taxe foncière générale



↑ 8 \$

Assainissement des eaux



↑ 8 \$

Vidange de fosse septique

Nouvelle tarification pour les taxes de services

Eau	227 \$
Assainissement des eaux	151 \$
Matières résiduelles	268 \$
Vidange de fosse septique	93 \$

Avis d'évaluation

Sur quels critères est basée l'évaluation de ma propriété?

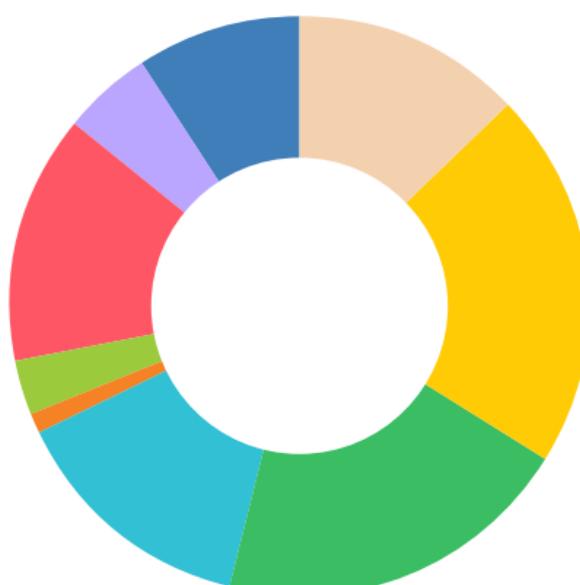
Ce travail est effectué par la firme LBP Évaluateurs agréés, une firme indépendante mandatée par la Ville, selon des critères fixés par la *Loi sur la fiscalité municipale*. La Ville n'a pas le pouvoir d'intervenir dans le processus de fixation des valeurs des propriétés.

Le rôle d'évaluation foncière indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle ou marchande au 1^{er} juillet 2023. Elles servent de base pour le calcul des taxes municipales des années 2025, 2026 et 2027.

Le rôle d'évaluation tient compte de l'état de la propriété, de sa localisation et de son environnement. Lorsque des travaux sont effectués sur une propriété, la valeur au rôle est modifiée selon la nature des travaux qui ont été faits.

Répartition de chaque dollar perçu

● Administration générale	0,13 \$
● Sécurité publique	0,21 \$
● Transport	0,20 \$
● Hygiène du milieu	0,14 \$
● Santé et bien-être	0,01 \$
● Aménagement, urbanisme et développement	0,03 \$
● Loisirs et culture	0,14 \$
● Frais de financement	0,05 \$
● Remboursement de dette et autres activités financières	0,09 \$
TOTAL	1,00 \$





Dates d'échéance 2026

1^{er} versement : 11 mars

2^e versement : 6 mai

3^e versement : 5 août

4^e versement : 4 novembre

Informations

Lors d'un paiement par chèque, aucun reçu ne vous sera expédié par la poste : l'encaissement de votre chèque tient lieu de reçu.

Le compte est le seul avis transmis aux contribuables. Aucun état de compte n'est acheminé en cours d'année.

Lors d'un paiement par guichet ou Internet, assurez-vous que le numéro de référence affiché à l'écran corresponde à celui inscrit sur votre coupon de remise.

Pour un changement d'adresse, en aviser le Service des finances. Un formulaire de changement d'adresse est également disponible sur le site de la Ville.

Il est de votre responsabilité de remettre une copie de votre compte de taxes à votre créancier hypothécaire.

Vous avez besoin d'une copie de votre compte pour votre usage personnel? N'oubliez pas d'en faire une copie avant de le remettre à votre créancier.

Comment payer mes taxes?

En ligne

Sur le site Internet de votre institution financière. Pour effectuer le paiement, vous devez inscrire les 18 chiffres du numéro de référence. N'oubliez pas de prévoir le paiement quelques jours avant la date d'échéance (délai compensatoire des institutions financières).

Le paiement en ligne est accepté à ces institutions : Caisse Desjardins, Banque Nationale, Banque Scotia, Banque de Montréal, RBC Banque Royale, Banque Laurentienne, Banque TD et Tangerine.

Envoi de chèques postdatés

Au Service des finances de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et inclure les coupons de paiement.

Comptoir de perception de l'hôtel de ville

Paiement comptant - Interac - chèque

Boîte de dépôt 24 h à l'hôtel de ville

À la porte d'entrée principale.



Coordonnées

Comptoir de perception

Hôtel de ville
139, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 3K9
450 478-0211

Horaire

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
Vendredi : 8 h à 12 h

 villesadp.ca/taxes